Île-de-France, Essonne
Massy
Massy-Opéra
allée Marcel Cerdan, square Yves du Manoir, place d' Allemagne, allée d' Autriche, avenue Saint-Marc

cité

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000990
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale grands ensembles de l'Essonne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : . 1955 ON 338, 341, 344, 345, 436, 438, 439, 440, 441, 442, 443

Historique

En 1963, l'architecte Jean Ginsberg est lauréat du concours pour l'entrée sud du grand ensemble de Massy-Antony. Cette opération est lancée par trois maîtres d'ouvrage: le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (devenu les 3F en 1989) pour 55 logements (bâtiment A), la S.C.I. Résidence Saint-Marc pour 125 logements répartis entre les immeubles B, C, F, G et H, et la S.C.I.C. Paul Valéry pour 95 logements (barres D et E). Jean Ginsberg réalise les plans en mai 1963. Le bureau d'étude Omnium Technique (O.T.H.) et l'entreprise Ganier et Petetin sont chargés de la réalisation. Le chantier de construction débute en 1964 pour s'achever en 1967. Un réhabilitation récente des huisseries en PVC a été réalisée sur la barre A.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1964 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Ginsberg (architecte, attribution par source)

Description

L'ensemble est composé de 275 logements de deux à six pièces, répartis en une tour R+12, une barre R+9, quatre barres R+4 et deux plots R+4, implantés le long des voies ou perpendiculaires aux voies. Les espaces verts sont très présents : des pelouses et des haies taillées au pied des immeubles, des îlots arbustifs recouvrant le parking souterrain, et le parc aménagé autour du lac de la Blanchette. L'ensemble bénéficie d'un parking souterrain (square Yves du Manoir) et de parkings externes le long des voies et en nappes. Le système constructif employé est celui de refends porteurs en béton banché et de façades en panneaux lourds d'une trame de 3,60 m. La façade, rythmée verticalement, est constituée de panneaux préfabriqués selon le système Tracoba, recouverts de mosaïque de grès cérame gris clair 1X1 cm. On constate une alternance entre différents types de panneaux : panneaux pleins, panneaux à une imposte et deux fentes verticales au rez-de-chaussée, panneaux à deux impostes et deux fentes verticales, panneaux de loggias, panneaux à ouverture horizontale, panneaux à ouverture en T ou panneaux à une imposte sur les pignons. Les balcons des loggias sont composés d'un porte-à-faux en béton et d'un muret toute hauteur sur un côté ; le garde-corps, réalisé en grillage à 45°, est monté sur un châssis métallique avec un montant central. Les toits terrasse sont couverts d'une étanchéité sur dalle béton, et surmontés d'édicules d'accès au droit des cages d'escaliers et ascenseurs. Les rez-de-chaussée sont aménagés en halls traversants avec boiseries, mobilier en marbre et bois, et sols en marbre, excepté pour les bâtiments A et F. Les logements sont desservis par des ascenseurs et des escaliers hélicoïdaux ou droits (pour les bâtiments G et H).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés, 9 étages carrés, 12 étages carrés
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier intérieur
Autres organes de circulations : ascenseur
Jardins : massif d'arbres, pelouse, massif de fleurs

Illustrations

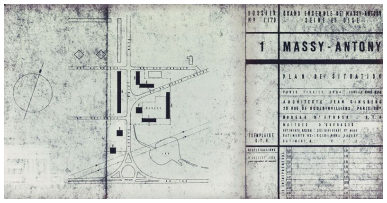

Plan de situation réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en février 1964. Plan, échelle 0.0005, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)
Autr. Jean (architecte) Ginsberg
IVR11_20109100124NUC4A

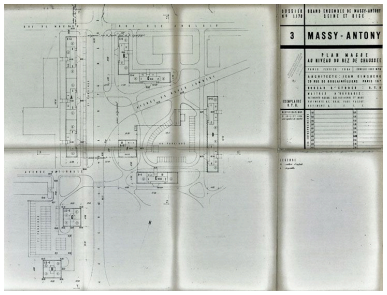

Plan masse réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en février 1964. Plan, échelle 1/500, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)
Autr. Jean (architecte) Ginsberg
IVR11_20109100122NUC4A

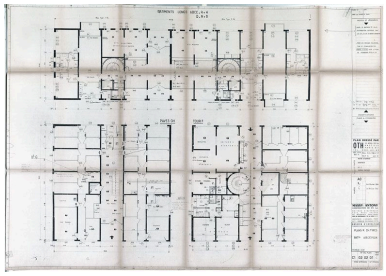

Plan de rez-de-chaussée des bâtiments A à H réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/50, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)
Autr. Jean (architecte) Ginsberg
IVR11_20109100120NUC4A

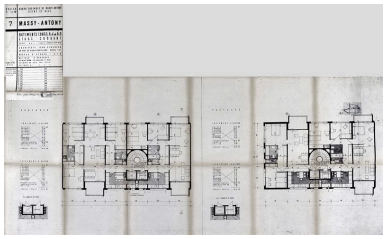

Plan d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399)
Autr. Jean (architecte) Ginsberg
IVR11_20109100123NUC4A

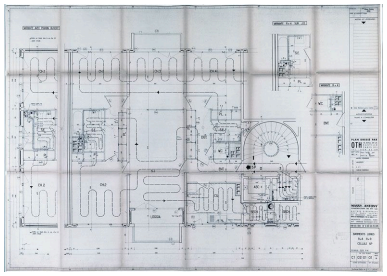

Plan d'un logement de 5 pièces, bâtiments A, B, C, D, E, G et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/20, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)
Autr. Jean (architecte) Ginsberg
IVR11_20109100121NUC4A

Vue de l'étang de La Blanchette. En arrière-plan, vue de la tour F et des barres D et E de l'opération Ginsberg.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100007NUC4A

L'avenue Saint-Marc bordée d'immeubles de Jean Ginsberg. Les deux barres R+4 reprennent la composition générale de l'ensemble : panneaux préfabriqués assemblés en différentes combinaisons. On note des édicules sur les toits terrasse constitués des machineries d'ascenseurs.

Vue de la tour F.

Vue du plot H. façade avec trois type de moduls : balcon sur séjour, fenêtres doubles (l'une verticale et l'autre en bandeau) pour les chambres, fenêtre en bandeau pour les pièces d'eau.
Phot. Jean-Bernard Vialles

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100099NUC4A

Vue du plot G. Façade avec deux type de module : balcon sur séjour, fenêtres doubles (l'une verticale et l'autre en bandeau) pour les chambres.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100010NUC4A

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100013NUC4A

Vue de la barre A. mur pignon avec deux typess de modules : fenêtres doubles (l'une verticale et l'autre en bandeau) pour les chambres, lucarne pour les dégagements et pièce d'eau.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100012NUC4A

IVR11_20109100009NUC4A

Pignon de la barre située le long de l'avenue Saint-Marc : les deux modules aux extrémités sont symétriques, situés de part et d'autre d'un module central dévolu aux pièces d'eau.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100100NUC4A

Façade sud d'un des trois immeubles du square Yves du Manoir qui bénéficie de la vue sur l'étang et le parc de la Blanchette. La façade symétrique depuis le hall d'entrée, se construit avec quatre type de modules : module avec balcon, module avec fenêtre bandeau, module avec fenêtre en L, module avec deux petites fenêtres carré. L'ordonnancement extérieur des modules permet de comprendre l'architecture intérieure du bâtiment.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100095NUC4A

Détail d'une combinaison de panneaux sur une partie de façade, l'autre moitié de la façade reprend exactement le même assemblage de panneaux.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100096NUC4A

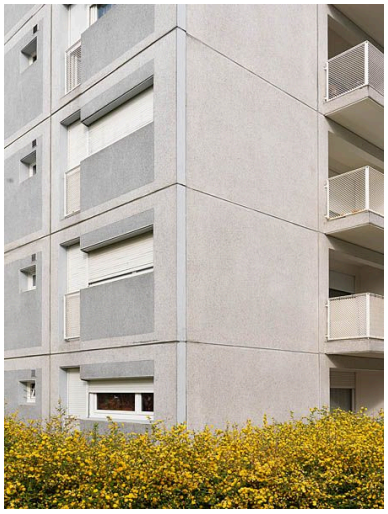

Pignon d'une façade. Les combinaisons des différents modules permettent d'individualiser les façades. Ici : module avec balcon, module plein (employé uniquement pour les pignons), module avec ouverture en L et un module avec deux petites fenêtres. Cette technique permet d'attribuer un type de fenêtre par type de pièce, il est donc possible de comprendre l'aménagement intérieur grâce à la lecture d'une façade.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100094NUC4A

Détail d'une façade : combinaison de deux types de panneaux préfabriqués avec des stores d'origine à certaines fenêtres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100097NUC4A

Les balcons caractérisés par un muret toute hauteur sur un seul côté, ils organisent la symétrie de panneaux de façade.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100093NUC4A

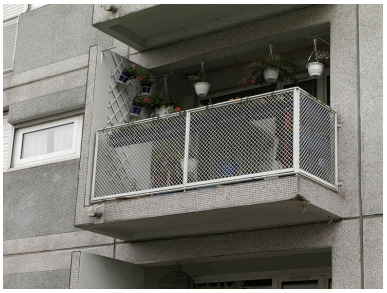

Balcon de la barre A de l'opération Ginsberg.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100108NUC4A

Entrée de l'immeuble R+9 situé square Yves du Manoir. La façade symétrique combine trois types de modules: module avec balcon pour les séjours, module avec fenêtre en bande pour les chambres, module avec jour horizontal et fenêtre à barreaudage. L'espace vide entre les deux module de balcons marquent la ligne de symétrie.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100092NUC4A

Détail de l'entrée d'un immeuble square Yves-du-Manoir. Le hall traversant permet l'accès au parking d'un côté et à l'étang de la Blanchette de l'autre côté. Les huisseries du hall sont d'origine et l'accent est mis sur les parterres fleuris au pied de l'immeuble.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100098NUC4A

Vue du hall d'entrée de la barre E. Les boiseries et le carrelage de marbre sont d'origine.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100002NUC4A

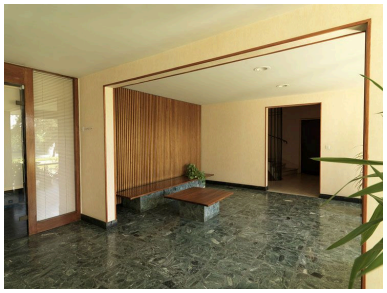

Vue du hall d'entrée de la barre E. Les boiseries, le mobilier intégré et le carrelage de marbre sont des éléments d'origine.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100003NUC4A

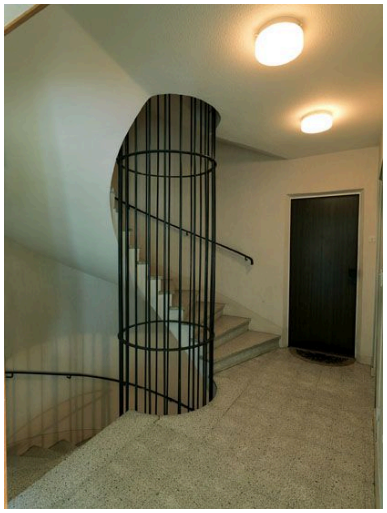

Vue de l'escalier hélicoïdal du bâtiment E.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100004NUC4A

Dossiers liés

Est partie constituante de : cité dite Grand Ensemble de Massy-Antony ou Le Grand Ensemble, actuellement Massy-Opéra (IA91000981) Île-de-France, Essonne, Massy, Massy-Opéra, avenue du Président Kennedy, avenue du Maréchal Leclerc, avenue du Maréchal Koenig, rue de Londres, rue Jean Mermoz, rue de Longjumeau

Auteur(s) du dossier : Lise Roullier
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

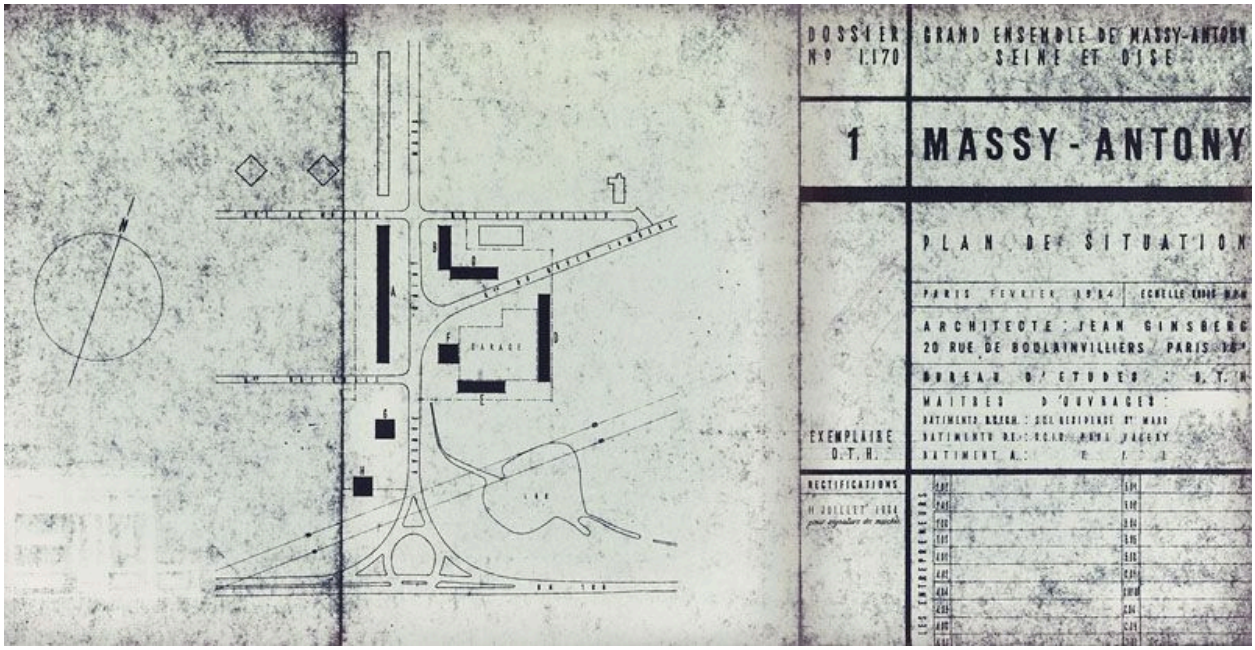

Plan de situation réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en février 1964. Plan, échelle 0.0005, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)

IVR11_20109100124NUC4A
Auteur du document reproduit : Jean (architecte) Ginsberg
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Conseil général de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

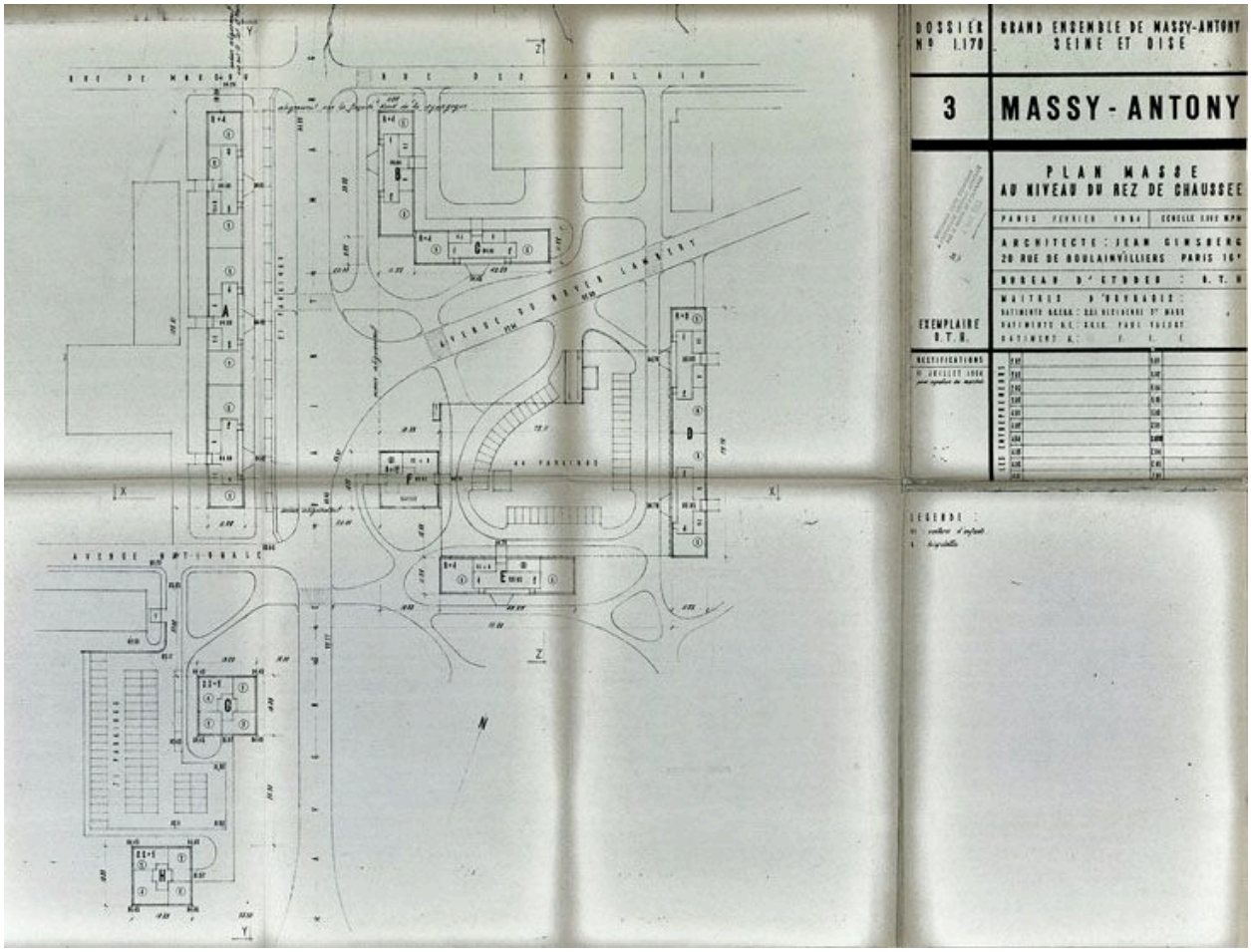

Plan masse réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en février 1964. Plan, échelle 1/500, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)

IVR11_20109100122NUC4A
Auteur du document reproduit : Jean (architecte) Ginsberg
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Conseil général de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

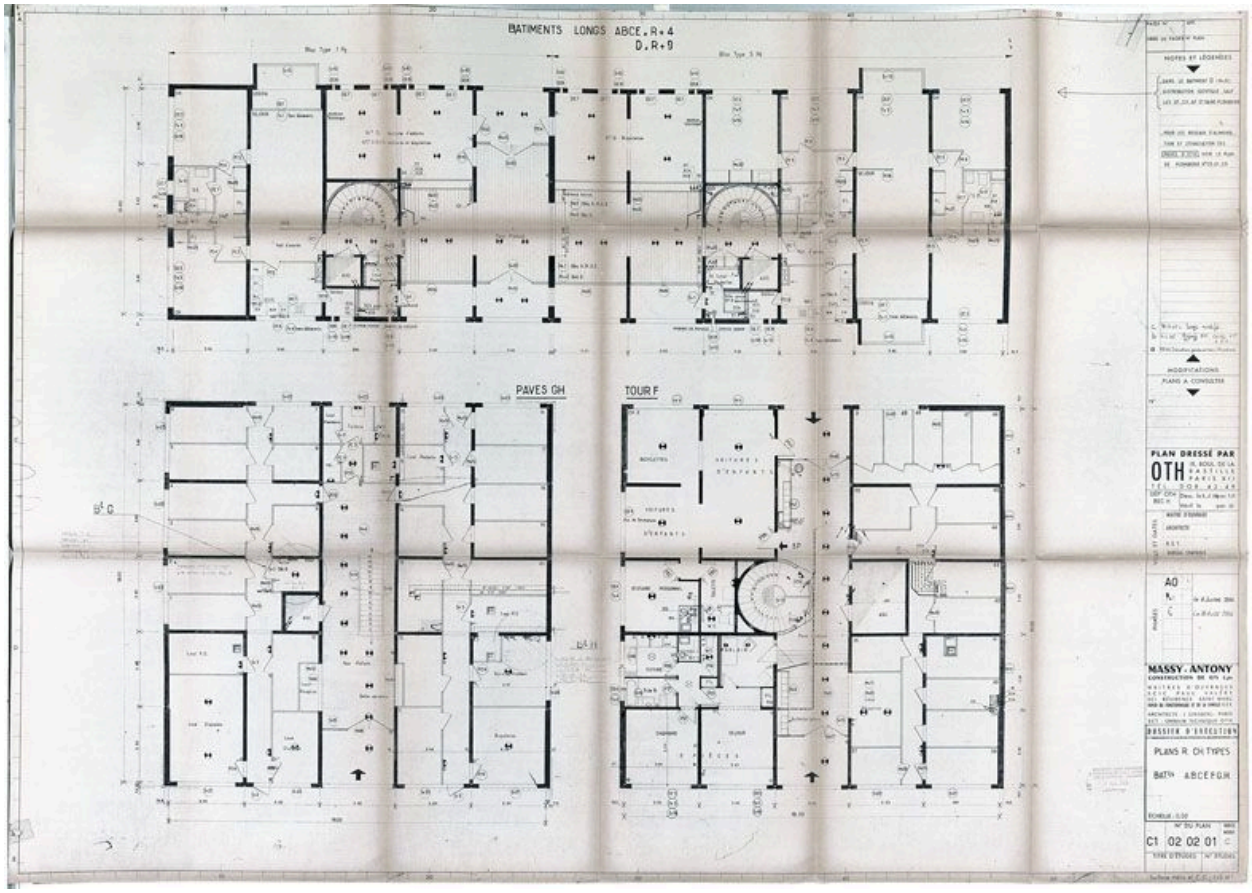

Plan de rez-de-chaussée des bâtiments A à H réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/50, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)

IVR11_20109100120NUC4A
Auteur du document reproduit : Jean (architecte) Ginsberg
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Conseil général de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

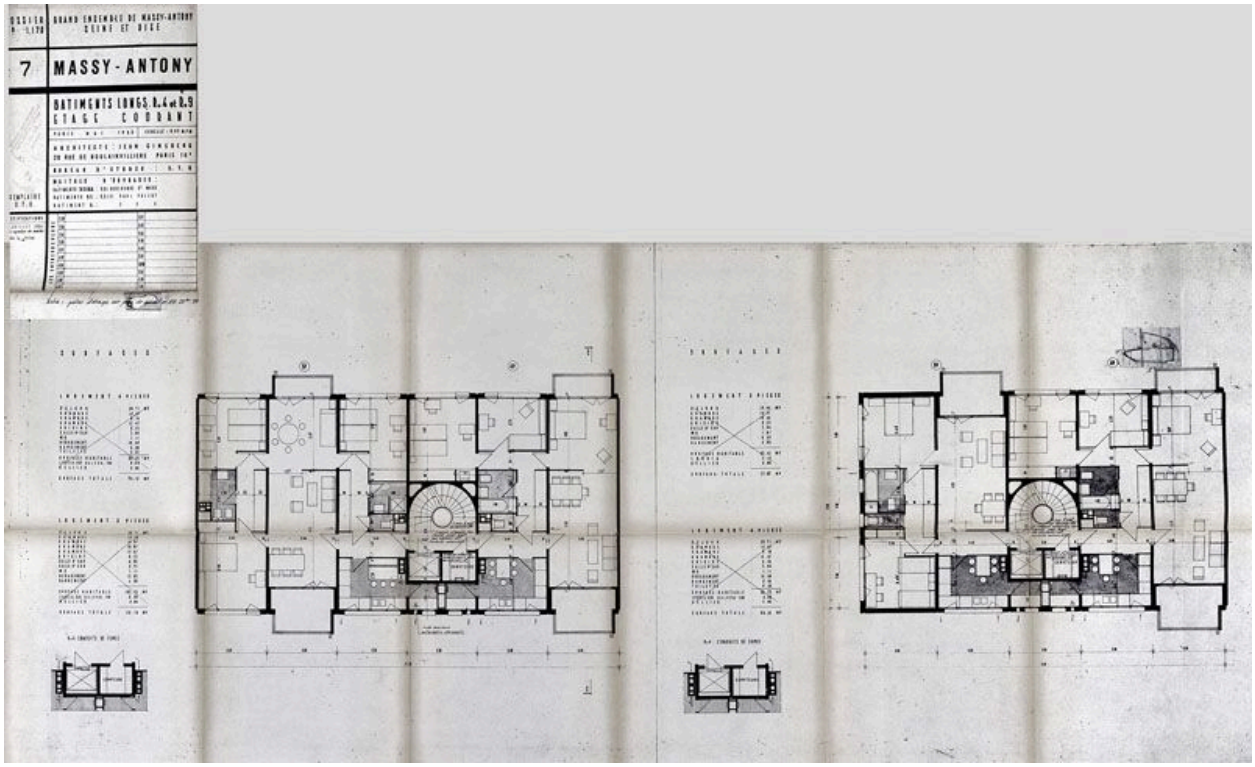

Plan d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399)

IVR11_20109100123NUC4A
Auteur du document reproduit : Jean (architecte) Ginsberg
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Conseil général de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

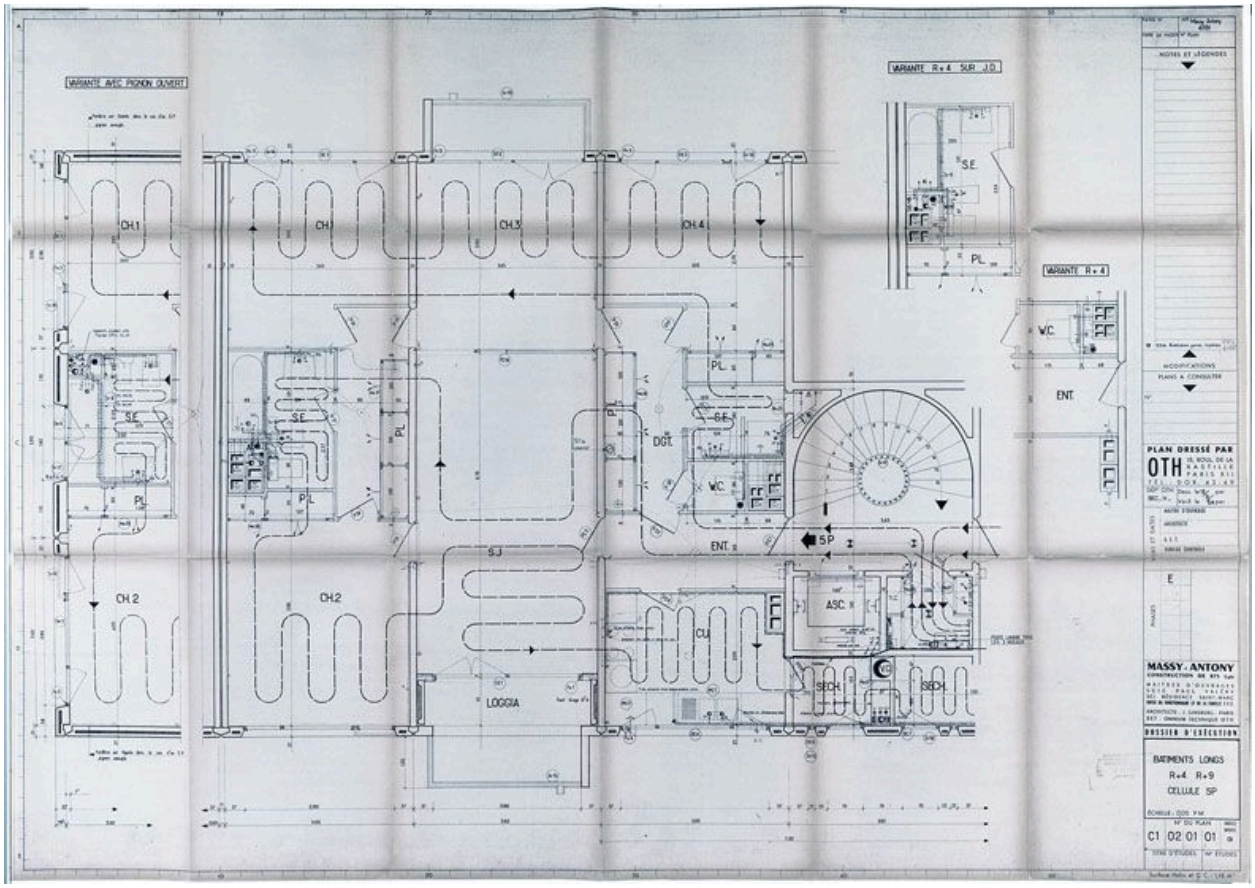

Plan d'un logement de 5 pièces, bâtiments A, B, C, D, E, G et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/20, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399)

IVR11_20109100121NUC4A
Auteur du document reproduit : Jean (architecte) Ginsberg
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Conseil général de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

Vue de l'étang de La Blanchette. En arrière-plan, vue de la tour F et des barres D et E de l'opération Ginsberg.

IVR11_20109100007NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'avenue Saint-Marc bordée d'immeubles de Jean Ginsberg. Les deux barres R+4 reprennent la composition générale de l'ensemble : panneaux préfabriqués assemblés en différentes combinaisons. On note des édicules sur les toits terrasse constitués des machineries d'ascenseurs.

IVR11_20119100099NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la tour F.

IVR11_20109100013NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du plot H. façade avec trois type de moduls : balcon sur séjour, fenêtres doubles (l'une verticale et l'autre en bandeau) pour les chambres, fenêtre en bandeau pour les pièces d'eau.

IVR11_20109100009NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du plot G. Façade avec deux type de module : balcon sur séjour, fenêtres doubles (l'une verticale et l'autre en bandeau) pour les chambres.

IVR11_20109100010NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la barre A. mur pignon avec deux typess de modules : fenêtres doubles (l'une verticale et l'autre en bandeau) pour les chambres, lucarne pour les dégagements et pièce d'eau.

IVR11_20109100012NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Pignon de la barre située le long de l'avenue Saint-Marc : les deux modules aux extrémités sont symétriques, situés de part et d'autre d'un module central dévolu aux pièces d'eau.

IVR11_20119100100NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade sud d'un des trois immeubles du square Yves du Manoir qui bénéficie de la vue sur l'étang et le parc de la Blanchette. La façade symétrique depuis le hall d'entrée, se construit avec quatre type de modules : module avec balcon, module avec fenêtre bandeau, module avec fenêtre en L, module avec deux petites fenêtres carré. L'ordonnancement extérieur des modules permet de comprendre l'architecture intérieure du bâtiment.

IVR11_20119100095NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'une combinaison de panneaux sur une partie de façade, l'autre moitié de la façade reprend exactement le même assemblage de panneaux.

IVR11_20119100096NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

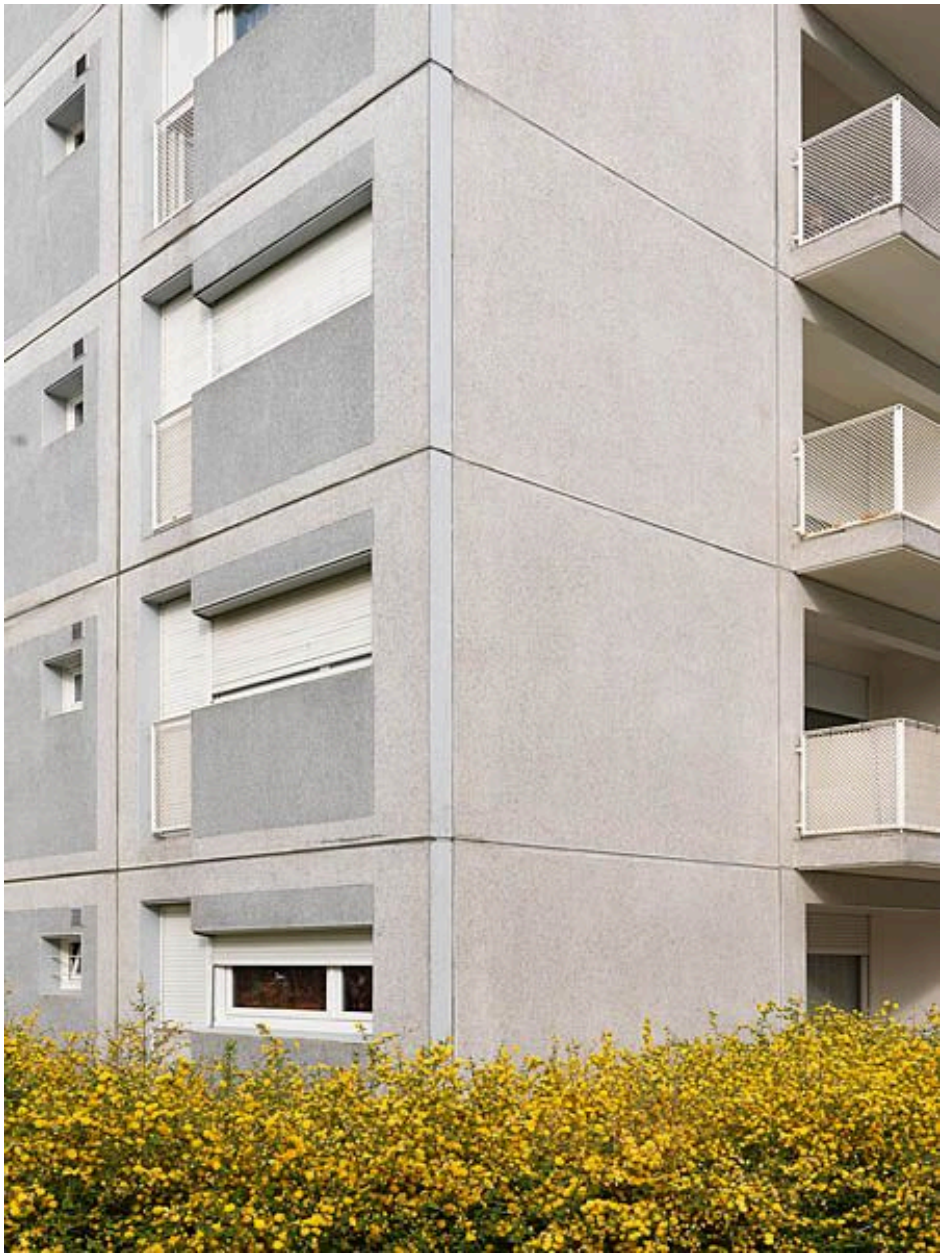

Pignon d'une façade. Les combinaisons des différents modules permettent d'individualiser les façades. Ici : module avec balcon, module plein (employé uniquement pour les pignons), module avec ouverture en L et un module avec deux petites fenêtres. Cette technique permet d'attribuer un type de fenêtre par type de pièce, il est donc possible de comprendre l'aménagement intérieur grâce à la lecture d'une façade.

IVR11_20119100094NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'une façade : combinaison de deux types de panneaux préfabriqués avec des stores d'origine à certaines fenêtres.

IVR11_20119100097NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les balcons caractérisés par un muret toute hauteur sur un seul côté, ils organisent la symétrie de panneaux de façade.

IVR11_20119100093NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Balcon de la barre A de l'opération Ginsberg.

IVR11_20109100108NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Entrée de l'immeuble R+9 situé square Yves du Manoir. La façade symétrique combine trois types de modules: module avec balcon pour les séjours, module avec fenêtre en bande pour les chambres, module avec jour horizontal et fenêtre à barreaudage. L'espace vide entre les deux module de balcons marquent la ligne de symétrie.

IVR11_20119100092NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'entrée d'un immeuble square Yves-du-Manoir. Le hall traversant permet l'accès au parking d'un côté et à l'étang de la Blanchette de l'autre côté. Les huisseries du hall sont d'origine et l'accent est mis sur les parterres fleuris au pied de l'immeuble.

IVR11_20119100098NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du hall d'entrée de la barre E. Les boiseries et le carrelage de marbre sont d'origine.

IVR11_20109100002NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du hall d'entrée de la barre E. Les boiseries, le mobilier intégré et le carrelage de marbre sont des éléments d'origine.

IVR11_20109100003NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

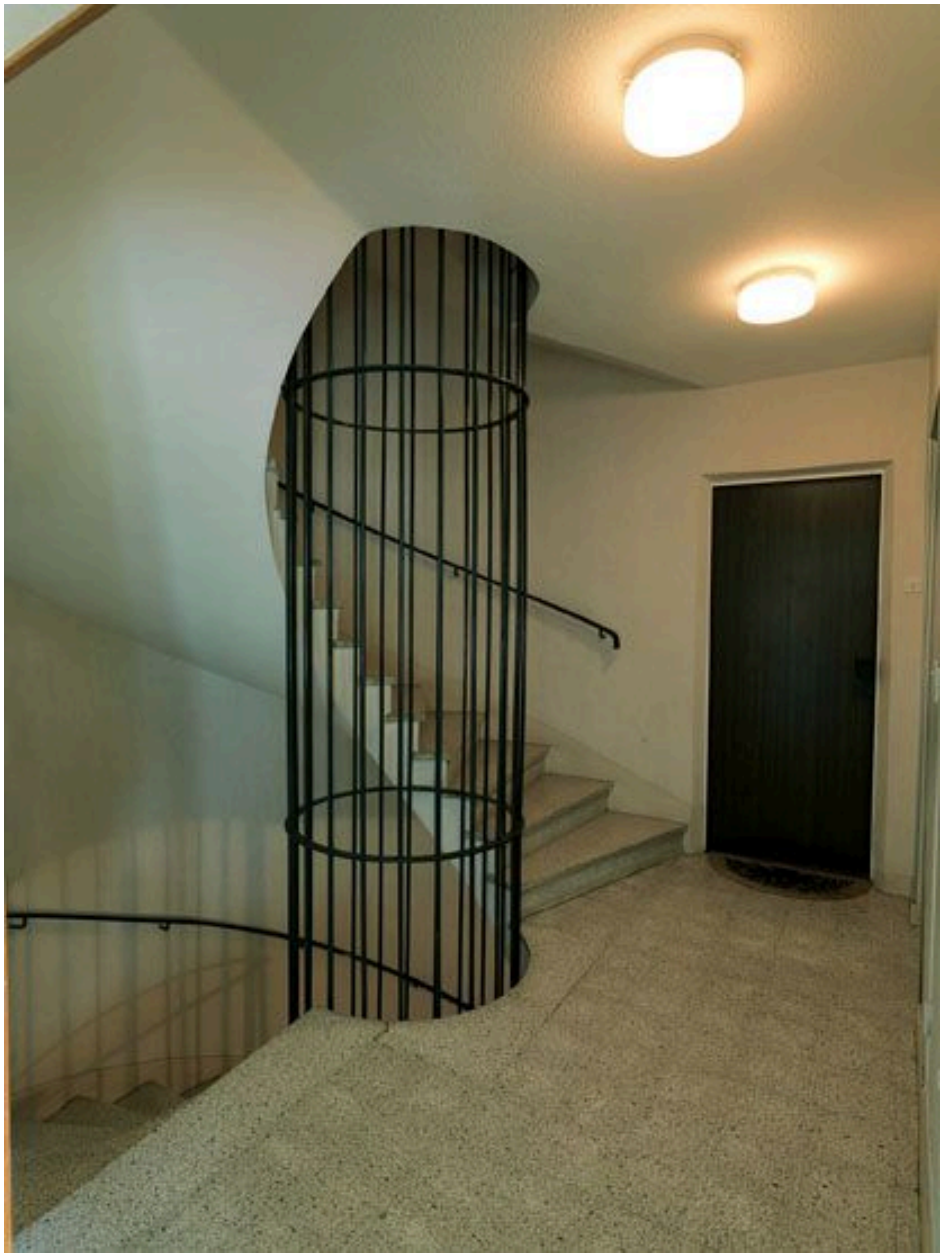

Vue de l'escalier hélicoïdal du bâtiment E.

IVR11_20109100004NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation